

Résumé (ou conclusion)

Espaces contraints aux ressources limitées, les îles voient petit à petit s'effondrer leurs modèles autarciques traditionnels, qu'ils soient basés sur une économie rurale ou sur une économie maritime essentiellement halieutique. Dépendant pour la plupart de la solidarité continentale, elles sont forcées d'adopter des modèles de développement « hors sol » où leur territoire est utilisé par des résidents plus ou moins permanents, au détriment des projets des habitants qui n'ont d'autre choix que de quitter leur île ou de voir son identité se diluer ou disparaître.

Les îles bénéficient pourtant d'une situation privilégiée en matière d'énergie : terre et mer à la fois, elle peuvent disposer des énergies renouvelables terrestres et des ENR marines, qui se complètent et s'additionnent: la plupart des îles pourraient ainsi grâce aux ENR atteindre l'autonomie complète en matière énergétique. Leur handicap se transforme même dans ce domaine en supériorité, car les sommes considérables qu'elles dépensent aujourd'hui pour importer des combustibles fossiles peuvent suffire à financer localement leur transition énergétique, en développant des solutions innovantes (stockage, conversion, « smart grids ») dont l'essor est bloqué sur le continent par des stratégies industrielles et des prix de marché qui ne permettent pas de financer l'innovation.

Mieux encore, cette évolution vers l'autonomie énergétique préfigure sans doute la trajectoire future de tous les territoires. En effet, le système énergétique de demain sera très probablement composé de « grappes » de systèmes locaux à peu près autonomes, interconnectés. En explorant et en développant à leur échelle ce modèle, avec les contraintes maximales (pas d'interconnexion, pas d'investissements majeurs...), les îles peuvent se positionner en pointe en matière d'innovation territoriale dans ce nouveau contexte énergétique.

L'UE devrait soutenir et fédérer les efforts des îles vers l'autonomie énergétique. Au-delà du développement insulaire, ces efforts ouvrent la voie de tous les territoires de l'Union vers la transition énergétique. Ce projet devrait mobiliser les efforts de toutes les politiques concernées : politique maritime intégrée, politiques territoriales, recherche, innovation, énergie...

Présentation

Cette présentation comprend trois parties:

Je commencerai par rappeler brièvement - et de manière un peu caricaturale - que les îles sont parmi les **oubliées de la globalisation**.

Dans un deuxième temps, je montrerai qu'en matière d'énergie, la donne est désormais différente, et que les énergies renouvelables peuvent redonner aux îles quelques unes des **clés perdues de leur développement**

Enfin, nous verrons que **les îles préfigurent sans doute l'évolution des systèmes énergétiques futurs**, et qu'elles pourraient valoriser dans le monde entier toute l'avance qu'elles pourraient prendre dans ce domaine.

Une évidence d'abord : les îles sont des **espaces contraints aux ressources limitées** : l'espace y est généralement rare et disputé, les ressources hydriques limitées, l'énergie y est rare et chère ; loin du continent et loin des marchés, l'activité économique insulaire a souvent des difficultés à se développer.

Dans le contexte actuel de la globalisation, les îles voient donc petit à petit s'effondrer leurs modèles autarciques traditionnels, que ces modèles soient basés sur une économie rurale ou sur une économie maritime essentiellement halieutique. Le coût du transport n'est pas prohibitif quand il s'agit d'importer, mais il le devient bizarrement quand il s'agit d'exporter leurs maigres productions...

Les îles ont été parmi les **premières touchées par les crises systémiques actuelles**, qu'elles soient économiques ou climatiques. Il n'y a quasiment pas de place pour les îles dans les modèles de développement actuels ruraux, industriels ou maritimes, du fait de la limitation de leurs ressources ou de leur éloignement du marché. Même en matière maritime, il n'y a de place évidente pour les îles que dans des niches économiques très particulières, dans l'espace réel (« hubs » maritimes d'éclatement du transport de masse depuis l'Asie) ou dans l'espace essentiellement virtuel des « activités offshore »...

Sur **les restes des systèmes traditionnels** se développent donc - ou plutôt, se sont développés ces dernières années - des **modèles alternatifs** basés essentiellement sur le tourisme ou sur ce qu'on appelle « économie résidentielle », car les îles attirent les

continentaux en même temps qu'elles peinent à retenir leur population... Dans les deux cas, **des occupants extérieurs s'approprient de fait l'espace insulaire**, et les populations insulaires ne bénéficient que des miettes qui tombent de leur table.

Au bilan donc, dépendantes pour la plupart de la **solidarité continentale**, les îles sont **forcées en échange si j'ose dire d'adopter des modèles de développement « hors sol »** où leur territoire est en fait utilisé par des résidents plus ou moins permanents, au détriment de **projets de territoire portés par les habitants** qui n'ont bien souvent d'autre choix que de quitter leur île ou de voir son identité se diluer ou disparaître.

Et pourtant, il existe un domaine clé pour le développement, où **les îles bénéficient d'une situation privilégiée : c'est celui de l'énergie**

En effet, terre et mer à la fois, les îles peuvent disposer à la fois des **énergies renouvelables** terrestres (vent, soleil, biomasse...) et des énergies renouvelables marines (vent, vagues, courants marins, chaleur et froid...), qui se complètent et s'additionnent: la plupart des îles pourraient en fait grâce aux énergies renouvelables atteindre rapidement l'autonomie complète en matière énergétique.

Toutes les « briques technologiques » existent déjà, et il n'y a plus qu'à les intégrer pour constituer sur chaque île un **système énergétique** autonome, qui exploiterait au maximum le mix local de ressources énergétiques :

- **la biomasse**, qu'on peut gazéifier et stoker;
- **l'électricité** issue des autres filières de production renouvelables, dont on peut gérer intelligemment les usages et qu'on peut stocker par exemple sous forme d'hydrogène, lui-même convertible en électricité de nouveau (piles à combustibles), ou en méthane « renouvelable » par combinaison avec du CO₂.
- **l'énergie thermique**, chaleur ou froid, pour le chauffage ou la climatisation ou la production d'eau potable

Les **traditionnelles (sempiternelles) questions d'intermittence** se traitent par **l'intégration du système dans un réseau énergétique intelligent**, la maîtrise de la demande, le stockage et les conversions (électricité en gaz, gaz en électricité...). Dans un tel système, le rendement est un faux problème puisqu'il s'agit de stocker temporairement des énergies renouvelables donc gratuites dont on n'a pas l'emploi immédiat: la seule question est celle du coût des investissements et du fonctionnement ; mais je vais y venir.

A partir des énergies renouvelables insulaires, on peut ainsi envisager de répondre à **tous les besoins énergétiques** - pas seulement les besoins électriques ! - et à tous les besoins de développement : production d'eau potable, agriculture, transport, communication, chauffage et climatisation...

Certes, **cette intégration a un coût**, et c'est notamment ce coût qui freine son développement sur le continent. Mais pas seulement : aucun des acteurs du système énergétique actuel n'a véritablement intérêt à promouvoir le développement d'**îlots énergétiques quasi-autonomes** tant vis-à-vis des productions et des réseaux centralisés que des importations de combustibles fossiles...

Et c'est là que le handicap économique traditionnel des îles se transforme en supériorité, car **les sommes considérables qu'elles dépensent aujourd'hui pour importer des combustibles fossiles peuvent suffire à financer localement leur transition énergétique**, et à développer des solutions innovantes (stockage, conversion, « smart grids ») dont l'essor est bloqué sur le continent par des **stratégies industrielles** et des **prix de marché** qui ne permettent pas de financer l'innovation.

Un tout petit exemple parmi d'autres : celui de l'île de Sein, tout à l'ouest de la France. Loin du continent auquel elle n'est pas électriquement connectée, Sein se chauffe, s'éclaire, pêche et se déplace à 100% au gazole...

Pourtant, l'île regorge d'énergies renouvelables (vent, soleil, courants et marées...), et ses habitants débordent d'énergie : ils ont donc monté une société locale, dont les habitants sont actionnaires, pour développer ce projet de transition énergétique dans toutes ses dimensions (maîtrise de la demande, réseau énergétique intelligent, production d'énergie renouvelable éolienne, hydrolienne et solaire, stockage...).

Tel qu'il est dimensionné, le coût du projet pour 25 ans ou plus serait couvert en 15 ans à peine par la CSPE, la contribution de solidarité du continent qui permet actuellement aux habitants de payer l'électricité au quart de son prix de production sur l'île, avec des groupes électrogènes et du gazole importés à grand frais.

L'autonomie énergétique des îles, c'est donc possible...

Mieux encore, **cette évolution vers l'autonomie énergétique préfigure sans doute la trajectoire future de tous les territoires.** En effet, le système énergétique de demain sera très probablement composé de « grappes » de systèmes locaux à peu près autonomes, interconnectés. En explorant et en développant à leur échelle ce modèle, avec les contraintes maximales (pas d'interconnexion, pas d'investissements majeurs...), les îles peuvent se positionner en pointe en matière d'innovation territoriale dans ce nouveau contexte énergétique.

Grâce à ses îles d'outre-mer (dont une bonne partie sont françaises...), l'UE peut même développer ce modèle insulaire pour tous les types de climats et toutes les tailles d'îles, et **l'exporter dans le monde entier**, dans les dizaines de milliers d'îles et d'archipels qui accèdent aujourd'hui de plus en plus difficilement à l'énergie par les seuls combustibles fossiles. Voilà un champ rêvé pour la **croissance verte et bleue** !

L'Union européenne pourrait donc soutenir et fédérer les efforts des îles vers l'autonomie énergétique, qui ouvrent la voie de tous les territoires de l'Union vers la transition énergétique. Ce projet devrait mobiliser les efforts de toutes les politiques concernées : politique maritime intégrée, politiques territoriales, recherche, innovation, énergie...